

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique P O C L A I N	Type 6 0 P L (60 PX)	Fiche d'homologation N° CH 5634 11
---	-------------------------------------	-------------------------	---------------------------------------

Constructeur	POCLAIN SA., F-60330 Le Plessis-Belleville / France
Identification	sur la plaquette du constructeur " 60 PX " devant le No du châssis " 006006-.- "
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu avant
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron
Identification du moteur	"F4L 912" plaquettes, à gauche, latéralement sur le bloc au-dessous du démarreur et en haut à gauche
Importateur principal	ROBERT ASBI AG, Baumaschinen, 8001 Zürich (sur la soufflerie)
Véhicule homologué	006 006 - 12 - 29 170

Châssis	
Nombre d'essieux	2
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée, inverseur **)
Nombre de vitesses	4 x 2
Frein de service	AV = air comprimé/hydraulique; AR = air comprimé; 1 circuit, à expansion interne
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur la sortie de l'inverseur
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	
Marque	DEUTZ
Construction	en ligne
Carburant	D
Refroidissement	air
Alésage	100
Cylindres	3768
Puissance en kW CV	46,5 DIN
Bruit à l'arrêt	72,5 dB/A
Silencieux	1 pot 440 x Ø 190
Mesure des gaz	Bacharach 3,0
Déparasitage	-

Carrosserie	excavatrice
Nombre de portes	1
Cantines sécurité	-
Cale	1/ 450x300x225
Antivol	-
Nombre de places	t 1 av centre ar
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	7550
Largeur	2500
Hauteur	3700
Porte à faux	lat. 3700
	av 3700
	ar 1150
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->	4800 *)

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5780	5720	11500
Charge utile			11500
Poids total			12000
Garantie fabr.			
Dimens. pneus	10.00 - 20	10.00 - 20	(Variantes
Ply/bars	14 / 7,5	14 / 7,5	voir
Charge	6000	6000	remarques)
pour V max	25	25	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			25,0 km/h
Vitesse maximale testée			25,0 km/h
à 2150 t/min au moteur			

Equipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) dans CR
Feux rouges	R-S1	(R)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av -	AV= 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)+ 1/ A (E) AV en haut sur la flèche
Feux complémentaires		2/ lampes de travail sur la flèche
Eclairage plaque		-
Essuie-glace		2/ balais avec XXX lave-glace
Avertisseurs		2/ FIAMM CH 5 0602 04 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	P O C L A I N 60 PL		
Homologation N°	CH	5634 11	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	11500	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	11500	Cylindres	3769

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4800 mm.
- **) Transmission : avec boîte complémentaire route / terrain.
- +) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- **) Voir la fiche des émissions
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs AV/latéraux sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 104 - 1 miroir supplémentaire à droite est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: latéralement sur le bras pendulaire (panneau de 600x600 mm vers l'avant avec feu de gabarit), l'arrière du véhicule;
- 141 - assurer : le bras pendulaire et la lame niveleuse au moyen d'un étai; la flèche, le godet en fermant les commandes hydrauliques correspondantes; la tourelle au moyen d'une cheville, débrancher le blocage de l'essieu pendulaire avant;
- 160 - monter les feux prescrits.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - 2 grands miroirs d'angles sont obligatoires;
- .. - lors de courses de transfert, la distance entre le volant et l'avant du véhicule ne doit pas dépasser 5000 mm.

• Lieu et date de l'homologation Zurich, 31.03.81

Service fédéral d'homologation